

Assemblée générale annuelle de l'Association des historiens catholiques de la Suisse

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue
d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **60 (1966)**

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une «irlandisation» du texte original, effectuée peut-être au IX^e siècle, et d'ailleurs indépendante des autres documents dont on a coutume de la rapprocher: Livre d'Armagh, *Collectaneum* de Sedulius Scottus. – Ces conclusions sont présentées avec beaucoup de clarté, d'assurance et de conviction. Pour notre part, nous devons dire que nous ne pouvons souscrire à cette dévalorisation de B. S'il en était ainsi, si B ne représente qu'un document de seconde main, un remaniement arbitraire de l'exemplaire authentique, pourquoi l'auteur continue-t-il d'attribuer une importance préférentielle et même décisive aux leçons qui résultent de la convergence A B? Il y a en cela quelque illogisme. Mais cette constatation n'enlève rien à la valeur objective du dossier réuni par Borse et à l'exactitude de ses recensions et de ses statistiques. Cette dissertation est un modèle du genre.

GEORGES DE PLINVAL

Assemblée générale annuelle de l'Association des historiens catholiques de la Suisse

Rapperswil, 18 avril 1966

C'est au bord du lac de Zurich, à Rapperswil, que notre Association a tenu son assemblée générale annuelle. Présidée par le R. P. Rainald Fischer, OFM Cap., la séance s'ouvrit à 10 h., à la Maison de Ville, en présence de plus de soixante membres et de quelques invités. Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée précédente, le président rappela la mémoire des abbés Amiet (Trimbach) et Lötscher (Ermatingen) décédés dans l'année et souhaita la bienvenue au sein de l'Association à MM. Josef Inauen (Appenzell) et Niklaus von Flüe (Soleure). Le P. Rainald présenta ensuite le rapport d'activité. Il déclara notamment que durant l'exercice 1965-1966 le comité avait voué une attention particulière aux finances de l'Association. Si l'augmentation du prix d'abonnement à la *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* va procurer de nouvelles recettes, l'équilibre du budget ne pourra cependant être maintenu au cours des années à venir que si des subventions nouvelles viennent s'ajouter à celles que nous accordent déjà l'Association de la presse catholique et la Société suisse des sciences morales. Une aide financière a été demandée à la Centrale chargée de la répartition de la collecte de Carême. Cette Institution verserait à l'Association un montant unique de 5000 fr. Le président mit ensuite l'assistance au courant de la démarche (infructueuse) qu'il a tentée en vue de faire figurer dans l'*Helvetia sacra* l'intéressante question des « Ermites en Suisse ». Il évoqua ensuite l'idée de notre participation éventuelle à la préparation de l'Atlas d'histoire

ecclésiastique. Le P. Rainald annonça enfin que le mandat du comité et des vérificateurs des comptes étant expiré, il convenait de procéder à de nouvelles élections.

Après le rapport présidentiel qui fut accepté à l'unanimité, comme le fut aussi celui du trésorier, l'assemblée réélit le comité sortant pour une nouvelle période de quatre ans et confirma dans leurs fonctions les deux vérificateurs des comptes. Au sein du comité, la répartition des charges reste donc la suivante: président: P. Rainald Fischer, couvent des Pères Capucins, Appenzell; vice-président: P. Gall Heer, couvent des Pères bénédictins, Engelberg; trésorier: Oscar Vasella, Bonlieu 8, Fribourg; secrétaire: Oscar Gauye, Archives fédérales, Berne. M. Otto Studer, ancien conseiller national, d'Escholzmatt, continue à représenter l'Association populaire catholique suisse. Les vérificateurs des comptes sont l'abbé Franz Stark et M. Johannes Gisler, d'Appenzell.

Au cours de la brève discussion qui suivit, MM. Vasella et Boner donnèrent d'intéressantes précisions sur l'état des travaux d'*Helvetia sacra* et sur les difficultés que rencontrent les collaborateurs de cette entreprise.

L'après-midi fut consacré à la partie scientifique. MM. Eugen Gruber, Hans-Rudolf Sennhauser et le P. Rainald traitèrent chacun un sujet d'histoire paroissiale. M. Gruber fit un exposé sur le thème «Das Patrozinium im Dienste der Geschichte des Gotteshauses». M. Sennhauser parla de la «Pfarreigründungsgeschichte im Lichte archäologischer Forschung». Le P. Rainald présenta quelques «Probleme der Diasporageschichte». Ces trois conférences auraient sans doute provoqué une intéressante discussion si l'heure déjà avancée n'avait pas contraint le président à mettre un terme à cette journée fort réussie qui fit honneur à tous ceux qui en furent les artisans.

OSCAR GAUYE, *secrétaire*